

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2014

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - (N° 1536)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE567

présenté par
M. Blein, rapporteur

ARTICLE 32

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« ci-dessus »,

les mots :

« au premier alinéa du présent article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel de précision.